

ACCUEIL >> TRIBUNES >> LES PARTENAIRES SOCIAUX, PLUS QUE JAMAIS... PAR JEAN-CLAUDE ANCELET

TRIBUNES

Les partenaires sociaux, plus que jamais... Par Jean-Claude Ancelet

Publié le 21/04/2023



Une forte désillusion s'est emparée des Français et des spécialistes quant à la l'intérêt de la relation sociale. Deux enquêtes récentes disent que, selon les Français, le dialogue social ne sert à rien et que la confiance vis-à-vis des syndicats est réduite à néant.

L'épisode actuel sur le sujet des [retraites](#) n'incite pas du tout à l'optimisme. Or les syndicats ont été vertueux et responsables. Les dérives ne leur incombent pas et la notion de contre-pouvoir forcené entrevu à l'assemblée explique le marasme ambiant.

Le délitement du collectif au profit de l'individualisme, un danger majeur

Il est évident que les postures et attitudes sont de plus en plus empreintes d'aspirations et de représentations individuelles. Certaines l'imputent à la crise Covid qui nous a obligés à nous recentrer sur nous, d'autres accusent le télétravail et la digitalisation. D'autres encore pointent du doigt les réseaux sociaux et les médias en continu coupables de sublimer une parole personnalisée mais immature et volatile.

Il en résulte que l'autorégulation des pensées et du collectif n'est plus spontanée et naturelle. La parole précède la pensée et la tendance à la généralisation abusive exacerbe les ressentis, les attentes de solution et, par conséquent, le sentiment d'injustice et la tentation de l'[incivilité](#). Le Corps intermédiaire naturel et légitime des Managers apparait tétanisé et démuni. Il n'est pas acteur de cette parole débridée et se met en retrait. Qu'advient-il si l'autre Corps Intermédiaire légal des partenaires sociaux s'affaiblit, n'est plus représentatif, ou s'individualise ?

Les partenaires sociaux, une garantie d'équilibre pour l'entreprise

La configuration récente de synoptique des partenaires sociaux entre les "désignés" auxquels nous sommes habitués : les fers de lance des syndicats et les élus au sein d'une instance au passé récent (plus ou moins 4 années) milite pour que le dialogue social et la politique contractuelle puissent exister. Il y va de l'**intérêt réciproque et vertueux de l'entreprise et du salarié** : symétrie des attentions. Il est vrai que la relation dans certaines entreprises est conflictuelle et a des airs de récemment vu. Il faut, toutefois, se souvenir que ce sont les salariés qui, tous les 4 ans, choisissent et élisent leur représentation. À ce sujet 2023 est l'année charnière sur le plan de la représentation puisque, sauf cas particulier, la dernière année avant le renouvellement légal du CSE.

Le retour d'expérience sur les premières mandatures "Saison 1" du CSE démontre que l'objectif d'**amélioration du dialogue social** ayant prévalu à la simplification des instances antérieures n'est peut-être pas atteint en totalité mais qu'il est sur le bon chemin.

La négociation collective peut dépasser le champ des entreprises et des branches

La volonté semble avoir été de **privilégier la négociation collective** au sein de l'entreprise du fait de sa proximité des réalités du terrain. Les branches ont été préservées comme espace de concertation et un exemple significatif est celui de la nouvelle convention de la métallurgie.

Le principe de la négociation collective au niveau national existe et est symbolisé par l'ANI (accord national interprofessionnel) et la notion de partenaires sociaux nationaux.

Il s'avère que peu de personnes mémorisent les différents ANI excepté peut-être celui du 11 janvier 2023 sur la **sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels**.

Le cycle mesurant l'audience nationale et la représentativité des **organisations syndicales nationales** se clôture au 31 décembre 2024 et offre de bonnes conditions de dialogue social, encore faut-il l'exploiter !

À propos de l'auteur

Jean-Claude Ancelet dirige le cabinet ADEIOS Consulting, spécialisé dans les relations sociales, le management et la sociologie, l'emploi et ses perspectives dans l'entreprise. Expert des nouvelles sociologies en France et en Europe, il anime conférences et séminaires sur la Génération Y, les réseaux sociaux et les collectifs de travail. Il a écrit en 2011 un livre publié aux éditions DUNOD « Recréez du collectif au travail », ouvrage qui a reçu le Stylo d'Or 2012 décerné par l'ANDRH.

Il est également l'auteur d'un [Livre Blanc dédié à la Dynamique Sociale](#) qui est téléchargeable gratuitement.



À LIRE ÉGALEMENT

[> Tous les articles](#)


Coaching : cultiver la résilience pour mieux surmonter les défis. Par Alice Nachbauer



Le sens au travail, nouvelle charge mentale pour les managers ? Par Sophie Cohendet



Comment réussir à manager un salarié à distance ? Par Clotilde Mérillon



La stratégie de l'ouvre-boîte ? Par Christophe Faurie



Le développement des compétences : la clé pour humaniser l'espace de travail numérique. Par Lax Gopisetty



Travaillez-vous pour une personne toxique ? Par Frédéric Fougerat



Les secrets d'un « Programme Talents » réussi. Par Anne-Laure Pams



Le courage managérial : être soi-même, écouter et oser dire. Par Déborah Romain-Delacour et Céline Eberhard



L'escalade, une bonne mise en pratique du modèle ADKAR. Par Guillaume Quathomme

Thème Sous thème Type de formation Région

FORMATIONS EN MANAGEMENT

Lefebvre Dalloz
Compétences

- ▶ affirmation de soi - assertivité
- ▶ nouveau manager
- ▶ gestion du temps
- ▶ prise de parole en public

Besoin d'une formation en management ?
Contactez-nous !

AGENDA

24
JAN 2024 Salon Learning technologies

24
JAN 2024 Salon HR Technologies

BLOGS RH LA SÉLECTION

Lefebvre Dalloz Le blog des soft skills

ANDRH ANDRH

Le DRH Le DRH

HULT / EF Hult EF Insights

cegos Le blog de la formation professionnelle

[>Tous les blogs](#)

FOCUS RH TV



RH : comment améliorer l'expérience collaborateur ?

[>Toutes les vidéos](#)

Toute l'actualité RH avec notre newsletter gratuite

[> Archives des NewsLetters](#)

PARTENAIRES



Salon Solutions RH
Salon des outils et services dédiés aux dirigeants d'entreprises